

**ENTRETIENS DU PARC LOCATIF DU FCH**

***Dossier de Consultation des Entreprises***

***Pièce 00 – Règlement Particulier d’Appel d’Offres***

***ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES CHAUFFE-EAU SOLAIRES DU PARC LOCATIF DU FCH***

***NOUMEA, DUMBEA, MONT DORE, PAÏTA ET BOURAIL***

**Date et heure limites de remise des offres :**

**Se référer au site** [**www.fsh.nc**](http://www.fsh.nc)

***Rubrique « Appels d’offres »***

Sommaire

[ARTICLE 1 - OBJET et consultation DE L’APPEL D’OFFRES 3](#_Toc85806203)

[1.1 Objet 3](#_Toc85806204)

[1.2 Consultation et retrait du dossier 3](#_Toc85806205)

[ARTICLE 2 - CONDITIONS DE L’APPEL D’OFFRES 3](#_Toc85806206)

[2.1 Etendue de la consultation et mode d’appel d’offres 3](#_Toc85806207)

[2.2 Forme juridique du marché 3](#_Toc85806208)

[2.3 Maîtrise d’œuvre, Contrôle technique 3](#_Toc85806209)

[2.4 Décomposition en tranches et en lots 3](#_Toc85806210)

[2.5 Modifications de détail au dossier de consultation 3](#_Toc85806211)

[2.6 Délai de validité des offres 4](#_Toc85806212)

[2.7 Fiches techniques des produits proposés 4](#_Toc85806213)

[2.8 Mesures particulières concernant l’hygiène et la sécurité du travail 4](#_Toc85806214)

[ARTICLE 3 - PRESENTATION DES OFFRES 4](#_Toc85806215)

[3.1 Conditions de soumission 4](#_Toc85806216)

[3.1.1 Qualification des entreprises 4](#_Toc85806217)

[3.1.2 Nombre de salariés et cotisations CAFAT 4](#_Toc85806218)

[3.1.3 Autres conditions 4](#_Toc85806219)

[3.2 Présentation et contenu des offres 4](#_Toc85806220)

[ARTICLE 4 - JUGEMENT DES OFFRES 6](#_Toc85806221)

[ARTICLE 5 - CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES 7](#_Toc85806222)

[ARTICLE 6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 7](#_Toc85806223)

[ARTICLE 8 - FOURNITURES DES DOSSIERS DE MARCHE ET PIECES COMPLEMENTAIRES 8](#_Toc85806224)

# ARTICLE 1 - ****OBJET et consultation DE L’APPEL D’OFFRES****

1.1 Objet

Le présent Appel d’Offres concerne les prestations en site occupé du parc locatif du FCH de :

* **Entretien des installations de production d’eau chaude sanitaire du parc locatif du Fonds Calédonien de l’Habitat.**
	1. Consultation et retrait du dossier

Le dossier d’appel d’offres peut être consulté et retiré :

* Sur le site internet : https://www.fsh.nc/appels-offres/

Il est demandé aux entreprises qui retirent les fichiers numériques sur le site [*www.fsh.nc*](http://www.fsh.nc)d’envoyer un courriel à l’attention de jdehan@fsh.nc et hbernard@fsh.nc indiquant l’intitulé du nom de l’opération, sans autre formalité :

Ex : « **L’entretien des CES – Lot n°27 »**

Cet envoi aura pour seul but d’établir la liste des courriels des entreprises qui ont retiré ces dossiers pour pouvoir les contacter en cas de modification avant la fin de l’appel d’offres.

# ****ARTICLE 2 - CONDITIONS DE L’APPEL D’OFFRES****

2.1 Etendue de la consultation et mode d’appel d’offres

La présente consultation est lancée sous la forme d’un appel d’offres ouvert avec parution en presse.

2.2 Forme juridique du marché

Le marché est un marché privé de travaux définis par les articles 1710, 1779-3 du code civil et soumis, lorsqu’il n’y est pas dérogé par les dispositions contractuelles, aux dispositions de la norme NFP 03.001 (marché privé de travaux) avec ses amendements éventuels et réputés connus des parties, et enfin aux règles de l’art.

2.3 Maîtrise d’œuvre, Contrôle

La maîtrise d’œuvre et le contrôle des travaux sont assurés par **la Direction Technique du FCH.**

* 1. Décomposition en tranches et en lots

Les prestations seront réalisées en :

* Cinq (5) tranches ou secteurs géographiques pour le lot 27 comme définis ci-après :

Les marchés seront passés en un (1) lot.

|  |  |
| --- | --- |
| **Répartition des lots** | **Mode de rémunération** |
| **n°** | **désignation** | **Forfait** |
| **27** | **ENTRETIEN DES CES**  | **X** |

Les entreprises pourront répondre pour une ou plusieurs tranches ou secteurs, le MO se réserve le droit d’attribuer les marchés par tranche ou secteur.

* 1. Modifications de détail au dossier de consultation

Le Maître de l’Ouvrage se réserve le droit d’apporter, au plus tard **5 jours** avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l’étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

* 1. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

# ****ARTICLE 3 - PRESENTATION DES OFFRES****

3.1 Conditions de soumission

**Les offres ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessous seront déclarées irrecevables.**

* + 1. Qualification des entreprises

Les prestataires ne peuvent soumissionner que pour le secteur (les secteurs) pour lequel (lesquels) ils sont spécialisés. Leur qualification dans leur domaine d’activité sera à démontrer d’une manière formelle (paragraphe présentation des offres) par leurs références techniques de travaux réalisés dans les trois dernières années pour les lots auxquels ils soumissionnent tel que mentionné *infra* à l’article 3.2.1A.

* + 1. Nombre de salariés et cotisations CAFAT

Les entreprises soumissionnaires devront justifier de :

* 3(trois) ou 4 (quatre) employés dont le total des cotisations trimestrielles CAFAT devra être au minimum de 400.000F CFP, pour les lots :

Les entreprises devront être à jour de leur cotisation CAFAT à la soumission de leur offre ou justifier d’un plan d’étalement de leur dette.

Les entreprises devront également faire connaitre leur situation quant à une éventuelle sauvegarde ou plan de redressement en cours ou prévisible au moment de leur soumission.

* + 1. Autres conditions

Les entreprises sont réputées avoir visité le site des prestations et avoir tenu compte de toutes ses caractéristiques pour l’établissement de leurs prix.

Les prix afférents à un lot sont réputés comprendre les dépenses et marges de l’entrepreneur pour l’exécution de ce lot ainsi que les dépenses communes établies par la norme NFP 03.001.

* 1. Présentation et contenu des offres

La présentation se fera **sous une seule enveloppe cachetée** portant comme seule mention le texte suivant :

**Appel d’Offres pour l’entretien des chauffe-eau solaires du parc locatif du FCH**

**A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement des offres.**

**Les offres incomplètes, au regard de la liste des pièces *infra*, seront rejetées systématiquement ou complétées selon l’importance des pièces.**

L’enveloppe unique contiendra les pièces suivantes, en un exemplaire :

**A – Pièces administratives :**

**L’attestation de la CAFAT du** 2**eme trimestre 2023** (imprimé 2520 SCR) ou une copie certifiée conforme, indiquant le nombre de salariés pour lesquels l’entreprise cotise et la situation de l’entreprise vis-à-vis du paiement des cotisations.

1. **Une copie de l’extrait KBIS de l’entreprise datant de moins de 3 mois**.
2. **Une attestation d’assurance Responsabilité Civile professionnelle** **datant de moins de 3 mois** en cours de validité et précisant le montant des garanties.

**B – Mémoire technique selon le modèle joint à compléter, explicitant *a minima* :**

1. **Un état des moyens en personnel** avec mentions obligatoires de :
	1. La classification professionnelle du personnel salarié que l’entreprise projette d’occuper pour l’exécution des travaux ;
	2. La qualification de ce personnel (diplôme, formation technique, etc.) ;
	3. Le cas échéant, l’insertion des publics en difficulté.
2. **Un état des moyens en matériel** que l’entreprise projette d’utiliser pour l’exécution de la prestation.
3. **Le plan de charge de l’entreprise** pour les années 2023 à 2024
4. **Les références des prestations** **réalisées depuis trois ans** avec mentions des maîtres d’ouvrage et du chiffre d’affaires.

**C – Pièces de l’offre à compléter et signer :**

1. **Les pièces dûment complétées, signées et paraphées suivantes** :
	1. La Déclaration d’Intention de soumissionner selon le modèle joint (complétée, paraphée, signée).
	2. L’Acte d’Engagement selon le modèle joint (complété, paraphé, signé).
	3. Le Cahier des Clauses Administratives Particulières selon le modèle joint (paraphé, signé).
	4. Le descriptif selon le modèle joint (paraphé, signé).
	5. La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire selon le modèle joint (complété, paraphé, signé).
	6. L’ensemble des pièces complétées de l’offre sur support informatique, en particulier le DPGF au format EXCEL.

Toutes ces pièces dateront de moins d’un mois, sauf mention contraire.

L’entreprise n’est pas autorisée, sous peine d’exclusion de son offre, à modifier les quantités de la DPGF mais elle doit signaler toute erreur ou omission qu’elle aurait détectées en cours d’appel d’offres et **au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres.**

# ****ARTICLE 4 - JUGEMENT DES OFFRES****

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues ci-après :

* En cas de discordance constatée dans une offre, le montant apparaissant à l’Acte d’Engagement prévaudra et les montants des détails de prix seront corrigés en conséquence.
* Dans le cas où des erreurs de multiplications, d’additions ou de reports seraient constatées dans des détails de prix figurant dans l’offre d’un entrepreneur soumissionnaire, il n’en sera pas tenu compte dans le jugement de la consultation. Toutefois, si le prestataire concerné est sur le point d’être retenu, il sera invité à rectifier ces pièces pour les mettre en harmonie avec le prix forfaitaire correspondant indiqué dans l’Acte d’Engagement ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.
* Les offres présentant des prix anormalement bas (seuil fixé à 20% en dessous de la moyenne des offres présentées) pourront faire l’objet d’une demande de complément d’information ou être purement et simplement écartées.

Pour déterminer les offres correspondant au mieux aux besoins exprimés, la Commission d’Appel d’Offres prendra en compte les critères et sous-critères de pondération suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Critères** | **Sous-critères** | **Pondération** |
| **1 Prix** |   | **60** |
| **2 Technique** |   | **40** |
|  | 2.1 Référence de prestations similaires et retour d’expérience | 10 |
|  | 2.2 Moyens humains, profils des intervenants, moyens matériels, recours à la sous-traitance | 10 |
|  | 2.3 Organisation des prestations, mesures hygiène et sécurité Compatibilité du Plan de charges avec les délais des prestations | 10 |
|  | 2.4 Compatibilité du plan de charges, délais du chantier et chiffre d’affaires  | 5 |
|  | 2.5 Contraintes d’exécution et solutions proposées | 5 |

**Méthode de calcul des critères et sous-critères :**

Prix :

60 points seront attribués à l’offre présentant le prix le moins élevé. Une décote sera appliquée aux autres offres selon la formule suivante :

Note de l’offre = 60 - 60\*(prix de l’offre notée – prix de l’offre moins-disante) /prix de l’offre moins-disante

Technique :

* Référence de travaux similaires et retour d’expérience : la note de 10 sera attribuée au soumissionnaire lorsque ces références seront supérieures aux spécifications du marché. Pour des références conformes aux spécifications du marché, la note de 5 sera attribuée. Pour des références inférieures aux spécifications du marché, la note de 0 sera attribuée.
* Moyens humains, profils des intervenants, moyens matériels : la note de 10 points sera attribuée aux moyens mis en œuvre supérieurs aux besoins de réalisation du marché. La note de 5 points sera attribuée aux moyens jugés adaptés au déroulement du marché. La note de 0 correspondra aux moyens jugés inadaptés au déroulement du marché.
* Organisation des prestations, mesures prévues pour l’hygiène la sécurité et la protection de la santé des personnes : la note de 10 points sera attribuée lorsque les moyens mis en œuvre et l’organisation seront jugés supérieurs aux attentes. La note de 5 points sera attribuée lorsque les moyens et l’organisation seront jugés adaptés au déroulement des prestations. La note de 0 correspondra aux moyens et organisation jugés inadaptés au déroulement du marché.
* Compatibilité du plan de charges avec les délais des prestations et le chiffre d’affaires des 3 dernières années : Le plan de charge compatible recevra une note de 5. La note sera ramenée à 2.5 ou 0 point selon la capacité de l’entreprise à absorber le marché.
* Contraintes d’exécution et solutions proposées : La note de 5 sera attribuée lorsque l’entreprise par son analyse des contraintes aura démontré sa capacité à anticiper et s’adapter aux spécificités des prestations. La note de 2,5 quand l’entreprise aura cerné les contraintes spécifiques mais sans intégrer à son offre de solutions spécifiques. La note sera ramenée à 0 pour les entreprises n’ayant pas mené d’analyse particulière.

**IMPORTANT**

Le Maître de l’Ouvrage se réserve le droit de demander aux soumissionnaires de fournir :

* Toutes justifications permettant de vérifier ou compléter les pièces énumérées à l’article 3,
* Des sous-détails de tout ou partie des prix unitaires.

# ****ARTICLE 5 - CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES****

Les offres peuvent être :

1. Soit déposées contre récépissé au :

**Fonds Calédonien de l'Habitat / Fonds Social de l’Habitat**

Direction Technique

1, rue de la Somme

Immeuble Le Jules Ferry, 1er étage - NOUMEA

2. Soit expédiées par la poste, par pli recommandé avec accusé de réception postal, et adressées à :

**Monsieur le Directeur Délégué du Fonds Calédonien de l'Habitat**

1, rue de la Somme - Immeuble Jules FERRY

B.P. 241 - 98846 NOUMEA CEDEX

**Dans chacun des deux cas ci-dessus, les offres doivent parvenir au FCH/FSH au plus tard à la date et l’heure limites figurant sur le site internet :** [**www.fsh.nc**](http://www.fsh.nc)**, rubrique « les appels d’offres».**

Les dossiers qui seraient remis, ou dont l’accusé de réception serait délivré, après la date et l’heure limites fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Aucune offre déposée régulièrement ne pourra être retirée, complétée ou modifiée.

Au cas où un même soumissionnaire remettrait plusieurs offres pour le même objet, seule la dernière arrivée sera considérée.

# ****ARTICLE 6 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES****

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent s’adresser par courriel **au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres à :**

Hugues BERNARD : hbernard@fsh.nc **7 - REPONSES AUX ENTREPRISES**

Il ne sera plus donné d’informations aux entreprises au-delà du cinquième jour calendaire précédant la date de remise des offres.

Il ne sera pas donné suite aux questions non formulées par écrit.

Toutes les questions retenues feront l’objet d’une réponse globale écrite et communiquée à toutes les entreprises ayant retiré un dossier au plus tard cinq jours avant la date limite de remise des offres.

# ****ARTICLE 8 - FOURNITURES DES DOSSIERS DE MARCHE ET PIECES COMPLEMENTAIRES****

En cas d’attribution de marché, les entrepreneurs attributaires devront obligatoirement fournir les pièces suivantes avant la signature de leur marché ou au plus tard huit (8) jours après la demande faite par écrit par la personne responsable du marché. A défaut de fournir l’ensemble des pièces suivantes, l’attribution du marché pourra être considérée comme nulle et non avenue par la personne responsable du marché (par simple notification écrite rappelant le présent article) :

**Pièces obligatoires** :

1. Une copie du RIDET ou une copie du certificat KBIS, accompagnée d'une déclaration sur l'honneur de non placement en sauvegarde ou redressement ou liquidation de l’entreprise ou de son/ses dirigeants.
2. Une attestation pour l'année en cours, en 3 volets (du payeur de Nouvelle-Calédonie, de la recette des impôts, et du trésorier payeur général) de situation régulière au regard des obligations fiscales.
3. Une attestation d’assurance RC de l'entreprise, en cours de validité, datant de moins de trois mois, et précisant le montant des garanties.
4. Une attestation CAFAT précisant que l’entreprise est à jour du règlement de ses cotisations ou le cas échéant des mensualités du plan de rattrapage.
5. Les références bancaires.

**Pièce sur demande éventuelle du FSH** :

1. Les comptes annuels.

**Pour le F.C.H, le Directeur Général Délégué**

***Jean-Loup LECLERCQ***



**ENTRETIEN DU PARC LOCATIF DU FCH**

***Déclaration d’Intention de Soumissionner***

**Contrats d’entretien 2023-2026 – Contrat privé**

**A - RENSEIGNEMENTS**

1. Nom, prénoms, qualités et pouvoirs de signataire de la déclaration :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………….….…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Adresse de l’entreprise ou siège social :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..…………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….

1. **Entreprise :**
* Numéro d’identification au RIDET :………………………………………………………………………………………………...
* Numéro d’identification CAFAT :……………………………………………………………………………………………………..
* Numéro d’inscription au Registre du Commerce : ……………………………………………………………………………..
* Ou Numéro d’inscription au Répertoire des Métiers :………………………………………………………………………….

Pour les soumissionnaires ou sociétés à l’étranger, numéro et date d’inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers ou registre des métiers ou registre équivalent :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Le candidat est-il, la société est-elle, en état de sauvegarde ou redressement judiciaire ? ou tout autre procédure équivalente si le candidat ou la société est établi (e) à l’étranger.

OUI :

NON :

Dans l’affirmative,

1. Date du jugement, indication du tribunal et conditions dans lesquelles l’autorisation a été donnée de continuer l’exploitation ou l’activité :

 ........................................................................................................................................................

1. Nom et adresse du ou des Syndic(s) chargé(s) du règlement judiciaire :

 ........................................................................................................................................................

 ........................................................................................................................................................

**B - DECLARATIONS**

Je déclare :

1. Mon intention de soumissionner au présent appel d’offres.
2. Que ni moi-même, ni la société, ne sommes en état de liquidation des biens ou de faillite personnelle ou procédure équivalente si le candidat ou la société est établi(e) à l’étranger.
3. Que j’ai ou que la Société a satisfait pour la totalité des impôts et cotisations sociales dus à (aux) (l’) adresse(s) de mon, son, ses établissement(s) à l’ensemble des obligations en vigueur sur le Territoire de la Nouvelle-Calédonie (2).
4. Que ma société emploie ……. employés dont …… personnels de chantier.
5. Que j’atteste sur l’honneur que la société est à jour de ses cotisations sociales (CAFAT) ou peut justifier d’un accord d’étalement de la dette.
6. Qu’en ma qualité de soumissionnaire, j’ai pris connaissance de chacune des pièces du contrat de travaux (Acte d’engagement, CCAP, DPGF, Descriptif et plans des parcelles à entretenir.)
7. Répondre au(x) lot(s) suivant(s) :

|  |  |
| --- | --- |
| **Répartition des lots bâtiments** | **Secteur(s) concerné(s) par la présente soumission (6)** |
| **n°** | **Désignations** |  |
| ***01*** | ***Entretien et maintenance des chauffe-eaux solaires du parc locatif du FCH*** | **Nouméa, Dumbéa, Mont-Dore, Païta et Bourail** |

1. Avoir fourni les pièces obligatoires suivantes (5) :

|  |
| --- |
| **ENVELOPPE UNIQUE** |
|  | A1 - La présente Déclaration |
|  | A2 - L’attestation CAFAT du dernier trimestre |
|  | A3 - Le mémoire technique |
|  | B1 - Acte d’engagement (AE) |
|  | B2 - Cahier des Charges Administratives Particulières (CCAP) |
|  | B3 – Descriptif |
|  | B4 – Décomposition du Prix Global et Forfaitaire |
|  | B5 - Offre complète sur support informatique, dont .XLS |
|  | Le cas échéant : Agréments de sous-traitance complétés, signés et accompagnés des pièces demandées |

Je certifie que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

 Fait à …………………………… le ………………………………

 Le SIGNATAIRE (3)

**NOTA BENE :**

*(1) Rayer la mention inutile pour la rubrique*

*(2) Pour le paiement des impôts, taxes et cotisations sociales, les entreprises ou les sociétés établies dans l’UE doivent, en outre, joindre un certificat de l’autorité compétente attestant qu’elles sont en règle au regard de la législation du pays où elles sont établies*

*(3) Le nom de la personne ayant apposé sa signature sera reproduit en lettres capitales*

*(4) Cocher le(s) cases correspondantes au(x) lot(s) concerné(s) par la soumission*

*(5) Cocher la liste des pièces fournies*